

# Gaz de schiste : des élus reçus par le préfet de l'Ardèche

**Environnement** † Les élus gardois et ardéchois craignent le renouvellement du permis dit du Bassin d'Alès.

Vendredi 23 octobre, une délégation de représentants de collectifs et d'élus du Gard et de l'Ardèche était reçue par le préfet de l'Ardèche Alain Triolle pour évoquer le renouvellement du permis dit du Bassin d'Alès. Mireille Désira-Nadal maire de Saint-Victor-de-Malcap, Hervé Ozil maire de Lagorce, Joël Jolivet (commission scientifique), Jean-Louis Chopy (collectif 07), Pierre Chante (inter collectif Gardéchois) composaient cette délégation à laquelle s'est jointe Sabine Buis, députée de l'Ardèche.

Cette réunion faisait suite à la demande des collectifs d'être reçu par le préfet de l'Ardèche, faisant ainsi écho à la précédente entrevue accordée par le préfet du Gard le 19 juin dernier.

## Une pétition signée par 6 000 personnes

Les membres de la délégation sont intervenus successivement. Les maires Mireille Désira-Nadal, Hervé Ozil ont mis en évidence les économies locales, notamment agricoles et touristiques, qui animent les territoires avec des valeurs ajoutées fortes, en relation avec les paysages, les sites naturels majeurs, les environnements préservés... Joël Jolivet s'interroge sur la véritable raison qui pousse la société Mouvoil à vouloir « exploiter » le sous-sol. Il suspecte ainsi le détenteur de ce permis du bassin d'Alès de viser d'autres gisements que ceux déjà mis en évidence: en l'occurrence des huiles et gaz de schiste qui ne peuvent être extraits qu'en ayant recours à la fracturation hydraulique.

Jean-Louis Chopy fait l'historique du Collectif 07 et rappelle la structure pyra-



☆ La délégation d'élus et de représentants des collectifs du Gard et de l'Ardèche : Mireille Désira-Nadal ; Hervé Ozil ; Pierre Chante ; Jean-Louis Chopy ; Joël Jolivet et Sabine Buis.

midale de vigilance mise en place pour intervenir dans les meilleurs délais si Mouvoil venait à agir sur le terrain. Il mentionne le caractère pacifique, mais résolu, des blocages qui seraient alors organisés. Pierre Chante demande que l'Etat apporte un refus clair et net à la prolongation du permis Mouvoil pour respecter la volonté exprimée, par les habitants et les élus à l'occasion d'une pétition signée par 6 000 personnes en mars et avril 2015.

Sabine Buis, députée de l'Ardèche, rappelle le courrier qu'elle a envoyé à Ségolène Royal, ministre de l'Écologie et informe qu'elle a récemment adressé un courrier à Manuel Valls, Premier ministre. Elle ne manquera pas d'être vigilante à la réponse qui sera faite à ce cour-

rier et abordera la problématique du permis du Bassin d'Alès la semaine prochaine avec Emmanuel Macron, lors de son audition par les parlementaires au sujet de la modification du Code minier.

Pour conclure, le Préfet de l'Ardèche dit qu'il a bien entendu les arguments développés. Il fait part de l'attention qu'il porte à ce dossier conjointement avec son collègue, le Préfet du Gard avec qui il échange à ce sujet. Son argumentaire, qui sera transmis au ministre, soulignera ce qui a été mis en avant par les élus locaux, c'est-à-dire le risque de déstabilisation des économies locales: l'agriculture avec ses productions de qualité et le tourisme en lien avec le patrimoine naturel.